

**REALISATION D'UN LOTISSEMENT DE 20 PARCELLES  
DE TERRAINS A BATIR ALLEE DU TEMPLE  
A AUTRETOT**

**IDENTIFICATION DU MAITRE D'OUVRAGE :**

LOGEAL IMMOBILIERE SA  
5 Rue Saint Pierre - Boite Postale 158 - 76194 YVETOT CEDEX  
TEL : 02.35.95.92.00

**MODE DE PASSATION :** procédure adaptée passée suivant les articles du code de la commande publique.

**DESIGNATION DES LOTS :**

LOT	INTITULE DU LOT
1	VOIRIE - ASSAINISSEMENT
2	RESEAUX DIVERS
3	ESPACES VERTS

Pour le lot 1 : Il est prévu une variante obligatoire, comme prévu à l'article 2.1 du règlement de consultation, à laquelle il est demandé aux entreprises de répondre obligatoirement.

Quant aux variantes facultatives, elles sont autorisées. Mais le cas échéant, les entreprises doivent également et impérativement répondre à la solution de base du présent DCE au préalable.

**MODALITE D'ATTRIBUTION DES LOTS :** Les candidats pourront répondre à un ou plusieurs lots. Le groupement d'entreprises à mandataire commun ou l'entreprise générale sont autorisés (étant précisé que l'entreprise générale devra répondre lot par lot et que les offres seront appréciées lot par lot, conformément au code de la commande publique).

**DELAI D'EXECUTION PREVU :** Le délai d'exécution global est fixé à 5 mois à compter de la notification de l'ordre de service de préparation et d'installation de chantier.

**Les demandes de dossier de consultation sont à adresser par télécopieur à PUB IMPRESSION au 02 35 56 12 51 ou téléchargeable sur le site <https://www.marches-securises.fr/>**

**CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES :**

- les garanties et capacités techniques et financières adaptées à l'objet du marché
- les références récentes des candidats dans des opérations similaires

**CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES :**

- la valeur technique de l'offre appréciée au regard du mémoire technique 40 points
- le prix des prestations 60 points

Et, voir la décomposition des sous-critères « valeur technique » à l'article 6.2 du règlement de consultation.

**Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier avec l'ensemble des candidats admis.**

**DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : VENDREDI 9 JUILLET 2021 à 12h00**

**ADRESSE OU ELLES DOIVENT ETRE TRANSMISES :**

Les offres seront à retourner par voie postale en recommandé avec accusé de réception ou contre récépissé à LOGEAL immobilière Pole Marchés 5 rue St Pierre 76190 YVETOT ou par voie électronique à l'adresse suivante <https://www.marches-securises.fr/>

**RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :**

Renseignements administratifs : Mme Corinne FACHE - Tel. : 02.35.95.96.00 ou [c.fache@logeal-immobiliere.fr](mailto:c.fache@logeal-immobiliere.fr)

Renseignements techniques : M. Kévin HIBERT - Tel. : 02.35.95.91.82 ou [k.hibert@logeal-immobiliere.fr](mailto:k.hibert@logeal-immobiliere.fr)

Ainsi que via la plate-forme de dématérialisation [www.marches-securises.com](http://www.marches-securises.com)

**DELAIS ET VOIES DE RECOURS :**

Précisions concernant les délais d'introduction de recours:

Nous vous informons que vous pouvez exercer :

-Soit un référé précontractuel, en vertu de l'article 1441-2 du code de procédure civile, dans un délai de 11 jours (si envoi des courriers de rejets par voie électronique et/ou télécopie) ou 16 jours (si envoi par LRAR) à compter de la date d'envoi de la notification Soit un référé contractuel dans un délai de 31 jours à compter de la notification de la conclusion du contrat ;

-Et Enfin, en cas de contestation de validité de contrat, une action peut être engagée dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication de l'avis d'attribution.

Le tribunal territorialement compétent est le Tribunal Judiciaire de Lille.

**DATE D'ENVOI DE L'AVIS A LA PUBLICATION : LUNDI 14 JUIN 2021.**